



BORDEREAU DE REMBOURSEMENT

Chèques cadeaux Gîtes de France®

Propriétaires

Nom, prénom du Propriétaire :

Commune où se situe l'hébergement :

Téléphone :

Numéro de l'hébergement :

Mail :

Dates du séjour :

Les remboursements sont effectués 2 fois par mois par le service comptabilité de la SAS Gîtes de France®.

Nombre de chèques	Valeur du/des chèques cadeaux	TOTAL
	20 €	
	50 €	
	SOUS-TOTAL	
	Frais de commission -2 %	
	MONTANT REMBOURSEMENT	

Reçu par la SAS Gîtes de France® le :

Date :

Signature :

Remarques

1. Penser à **bien vérifier la date de validité** des chèques cadeaux avant de les accepter. Les chèques cadeaux ne seront pas remboursés s'ils sont périmés.
2. Ne pas "stocker" les chèques cadeaux, les adresser rapidement après les avoir reçus comme moyen de paiement.
3. Nous renvoyer les **chèques cadeaux originaux** (conserver les talons),
4. Remplir un bordereau par séjour,
5. **Joindre un RIB lors du 1er remboursement,**
6. Penser à compléter le verso de chaque chèque cadeau.